

Paris, le 25 avril 2012

Création du Comité Consultatif des Actionnaires PSA Peugeot Citroën

Cher(e) Actionnaire,

Deux ans après le lancement du Club Actionnaires, c'est avec le plus grand plaisir que PSA Peugeot Citroën vous annonce la création d'un Comité Consultatif des Actionnaires PSA Peugeot Citroën.

Fort de ses 3 000 membres déjà, le Club Actionnaires est un vrai succès. Il a permis de dynamiser la vie actionnariale et d'approfondir les liens entre le Groupe et ses actionnaires. Les visites de sites, les formations à l'Ecole de la Bourse et les actions menées dans le cadre du Club sont autant de clés à la mise en place d'une relation durable entre vous et votre société.

La création du Comité Consultatif des Actionnaires est une nouvelle étape dans cette démarche de renforcement de la relation actionnariale. Il sera composé de douze membres et permettra notamment d'exprimer les attentes des actionnaires et d'émettre des suggestions quant à la communication actionnariale du Groupe.

Pour devenir membre du Comité Consultatif des Actionnaires, vous devez remplir certaines conditions d'éligibilité. A savoir :

- posséder au moins 25 actions au nominatif ou au porteur, et les détenir pendant toute la durée du mandat ;
- ne pas détenir plus d'un mandat dans un autre Comité Consultatif ;
- ne pas détenir de mandat dans le Comité Consultatif d'une société du même secteur que PSA Peugeot Citroën.

La campagne de recrutement des membres du Comité Consultatif des Actionnaires est dorénavant lancée. Si souhaitez devenir membre du Comité Consultatif des Actionnaires de PSA Peugeot Citroën et que vous remplissez ces critères d'éligibilité, vous avez jusqu'au 25 mai 2012 pour nous adresser votre candidature.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site internet du Groupe : www.psa-peugeot-citroen.com dès à présent afin de télécharger le règlement intérieur et le questionnaire de candidature, ou de les demander au numéro vert : 0 800 424 091 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Nous vous prions de bien vouloir agréer, très cher Actionnaire, l'expression de nos salutations les plus sincères.

Carole Dupont-Pietri
Directeur de la Communication Financière

Céline Jamet
Responsable des Relations Actionnaires